



Société des auteur.e.trice.s
de radio, télévision et cinéma

RAPPORT ANNUEL

2024 – 2025

Équipes

Conseil d'administration

Les membres du conseil d'administration se sont réunis officiellement sept fois pendant l'année 2024-2025.

Composition du CA à la suite des élections du 30 novembre 2024 :

- **Chantal Cadieux**, présidente
- **Luc Thériault**, vice-président et délégué des régions
- **Anita Rowan**, secrétaire
- **Sarah Lévesque**, trésorière
- **Daniel Langlois**, administrateur
- **Marie-Josée Ouellet**, administratrice
- **Marie-Ève Racine-Legendre**, administratrice
- **Marie-Claude Trépanier**, administratrice
- **Camille Trudel**, administratrice



Manquantes sur la photo : Marie-Josée Ouellet et Anita Rowan.

Crédit : Maryse Boyce.

La SARTEC remercie chaleureusement pour leur contribution les administrateurs dont le mandat s'est terminé en novembre 2024 :

- **Louis-Martin Pepperall**, trésorier
- **Bachir Bensaddek**, administrateur
- **Richard Blaimert**, administrateur

Comité de négociation Cinéma

- Bachir Bensaddek
- Sarah Lévesque
- Marie-Josée Ouellet
- Laurent Dubois
- Valérie Malenfant
- Véronique Roy

Comité de négociation ONF

- Jenny Cartwright
- Loïc Darses
- Will Prosper
- Pauline Halpern
- Valérie Malenfant
- Véronique Roy

Fonds SARTEC

Le Fonds SARTEC étudie les demandes d'aide reçues.

- Chantal Cadieux
- Alexandre-Nicolas LeBlanc
- Luc Thériault

Équipe permanente

Stratégie et relations publiques

- **Laurent Dubois**, directeur général
- **Isabelle Desmarais**, conseillère aux communications
- **Hélène Gadé**, adjointe à la direction



Crédit : Maryse Boyce.

Relations de travail

- **Geneviève Lauzon**, responsable du département des relations de travail, depuis août 2025
- **Jean-Sébastien Neault**, avocat, conseiller en relations de travail
- **Véronique Roy**, avocate, conseillère en relations de travail
- **Valérie Malenfant**, agente en relations de travail

Administration et comptabilité

- **Jun Li**, technicienne comptable
- **Joanie Chandonnet**, commis comptable
- **Renée Levasseur**, commis à l'entrée de données

Formation et services aux membres

- **Souad Moursli**, secrétaire-réceptionniste

- **Isabelle Froment**, coordonnatrice à la formation continue

- **Stéphanie Lemétais**, chargée de projets Relations avec l'industrie et les membres

Pauline Halpern a occupé le poste de directrice générale adjointe jusqu'en février 2025.

Anne-Marie Gagné a occupé le poste d'agente en relations de travail jusqu'en avril 2025.

Table des matières

Équipes	2
Acronymes utilisés dans le rapport	3
Mot de la présidente	4
Mot du directeur général	5
Stratégie et relations gouvernementales	6
Intelligence artificielle	9
Relations de travail	10
Vie associative et services aux membres	12
Formations	15
Communications et événements	17

Acronymes utilisés dans le rapport

AQPM : Association québécoise de la production médiatique
AQTIS : Alliance québécoise des techniciens de l'image et du son
ARRQ : Association des réalisateurs et réalisatrices du Québec
ARTISTI : Société de gestion des artistes interprètes
CALQ : Conseil des arts et des lettres du Québec
CDEC : Coalition pour la diversité des expressions culturelles
CISAC : Confédération internationale des sociétés d'auteurs et compositeurs
CORIM : Conseil des relations internationales de Montréal
CRTC : Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes
GCR-DGC : Guilde canadienne des réalisateurs - Directors Guild of Canada
FAIR : Film et télévision - Alliance pour une industrie responsable
FDA : Fondation des artistes
FMC : Fonds des médias du Canada
GMMQ : Guilde des musiciens et des musiciennes du Québec
GTAAQ : Groupe de travail sur l'avenir de l'audiovisuel au Québec
IAWG : International Affiliation of Writers Guilds
ISQ : Institut de la statistique du Québec
LSPA : Loi sur le statut professionnel des artistes
Obsdoc : Observatoire du documentaire
ONF : Office national du film du Canada
OQLF : Office québécois de la langue française
SODEC : Société de développement des entreprises culturelles
SRC : Société Radio-Canada
TAT : Tribunal administratif du travail
UDA : Union des artistes
UPPCQ : Union des producteurs et productrices du cinéma québécois

Les actions menées au cours de l'exercice 2024-2025 l'ont été en conformité avec l'esprit et les objectifs du Plan stratégique 2024-2027.

Mot de la présidente

À l'heure de notre bilan annuel, je mesure avec une profonde fierté l'ampleur de l'engagement déployé par la SARTEC au fil des derniers mois.

Auteur.e.s et autrices,
Membres de la SARTEC,

Notre organisation a gagné en envergure, fruit de l'investissement et du dévouement de notre conseil d'administration, de l'implication active de nos membres et de la solidité et du professionnalisme de notre équipe permanente. Je tiens à vous remercier pour votre travail, votre constance et votre passion, qui font la force de notre organisation. C'est cette mobilisation collective qui permet à la SARTEC de se positionner avec détermination et stratégie sur tous les dossiers majeurs, de défendre efficacement les droits et intérêts des scénaristes et de contribuer au rayonnement de notre métier au sein d'un secteur en pleine mutation.

Notre industrie doit constamment s'adapter et se redessiner au gré d'enjeux aussi nombreux que complexes : souveraineté culturelle, dérégulation par les géants américains, sous-financement du secteur, intelligence artificielle... Dans ce contexte, il est essentiel de reconnaître nos réussites. Grâce au travail remarquable de notre directeur général, Laurent Dubois, le manifeste « L'art est humain » a connu un retentissement majeur, tant dans notre industrie que dans les médias et jusque sur la scène politique. Devenu un véritable étandard, ce manifeste incarne notre position, affirmée et inébranlable, face aux bouleversements technologiques qui interpellent directement notre pratique professionnelle.

Il convient également de mettre en lumière nos activités et événements, notamment nos 12 à 13, qui, je le constate, suscitent un réel engouement. Ces rendez-vous sont l'occasion de nourrir notre curiosité et d'explorer des perspectives nouvelles touchant notre pratique. Ils témoignent de la curiosité et de l'ouverture qui animent notre communauté de scénaristes, toujours désireuse d'apprendre, de débattre et de faire évoluer notre métier.

Cher.e.s membres, votre présence et votre implication sont essentielles. C'est par l'engagement de chacune et de chacun que notre communauté se développe et s'affirme. Je vous invite à poursuivre cet élan et à continuer de vous investir dans les sujets qui vous interpellent. Prenez part à nos événements, participez à nos échanges, partagez vos idées !

Cette année, bien qu'exigeante, s'est révélée être un puissant levier. Elle nous a poussés à renforcer notre cohésion et à raviver notre envie commune de défendre la place des scénaristes, essentielle, dans ce monde en changement qu'est celui de l'audiovisuel.



Crédit : Stéphanie Lefebvre.

J'en profite pour remercier notre directeur général, Laurent Dubois, pour tous ces combats, et l'équipe de la SARTEC consolidée cette année, en mesure de répondre avec une efficacité redoutable à nos besoins. Je remercie également les membres du C.A. pour leur implication et leurs prises de position. Votre rigueur et votre enthousiasme renouvelés ne cessent de m'épater. Merci donc à Luc Thériault, vice-président, Anita Rowan, secrétaire, Sarah Lévesque, trésorière, et nos administratrices et administrateurs : Marie-Josée Ouellet, Daniel Langlois, Marie-Claude Trépanier, Marie-Ève Racine-Legendre et Camille Trudel.

Cher.e.s membres, cher.e.s collègues, il est fondamental de garder confiance en la valeur et la pertinence de notre rôle primordial dans la chaîne de création. Ensemble, continuons à faire rayonner la parole et le talent des scénaristes !

Chantal Cadieux
Présidente de la SARTEC

Mot du directeur général

Le temps file ! Les temps changent !
Une nouvelle année pour la SARTEC, sa soixante-seizième.

Chère membre,
Cher membre,

Vous me voyez honoré de vous présenter ce rapport de 12 mois d'une activité intense que je résumerai en un mot : ADAPTATION.

À l'extérieur, le monde bouge à vive allure. Les évolutions technologiques, les soubresauts politiques, les démêlés juridiques amènent leur lot de nouvelles menaces qui nous obligent à nous questionner pour nous adapter constamment, vous, scénaristes-artistes, tout comme nous, professionnel.le.s chargés de vous représenter.

C'est pourquoi, à l'intérieur, nous avons déployé en équipe une forte énergie pour repenser nos méthodes de travail, améliorer nos outils, redéfinir nos priorités pour une SARTEC toujours plus à l'écoute, toujours plus équipée et plus visible pour défendre vos intérêts.

Ce travail porte fruit. Cette année, la SARTEC a eu le privilège de pouvoir exprimer vos inquiétudes, vos préoccupations et vos revendications sur de nombreuses tribunes tant médiatiques que politiques. Nous avons également pu améliorer considérablement certains services et finaliser deux renouvellements d'ententes collectives : l'entente AQPM-SARTEC Section cinéma et l'accord-cadre ONF-SARTEC.

Nous poursuivrons ce travail d'adaptation au cours du prochain exercice, car finalement, la flexibilité, dans un monde en constant changement, devient une valeur essentielle qui impose une remise en question permanente.

Vous découvrirez au fil des pages de ce rapport la tonne de projets, de dossiers, d'événements, de communiqués, de services aux membres administrés par une équipe de professionnel.le.s dont je suis le fier capitaine. Conduire le changement est toujours un défi, et je dois rendre hommage à l'ouverture et l'enthousiasme dont font preuve les employé.e.s de notre association.



Je termine en remerciant les membres du conseil d'administration pour leur confiance. Sans votre soutien et votre engagement, il nous serait impossible de tracer ensemble une voie durable pour la SARTEC.

Le temps file ! Les temps sont rudes et, plus que jamais, notre bien commun doit être défendu et protégé. Je prends l'engagement de faire ma part pour continuer à renforcer la SARTEC, et, par le fait même, vos droits.

Laurent Dubois
Directeur général de la SARTEC

Stratégie et relations gouvernementales

L'équipe de direction veille à développer et maintenir des relations régulières avec les institutions et les différents paliers de gouvernements. Ce travail de relations gouvernementales permet de faire valoir nos revendications aussi souvent que possible pour inviter les élus et fonctionnaires à considérer le point de vue des auteur.e.trice.s dans leurs décisions.

Scène provinciale

Groupe de travail sur l'avenir de l'audiovisuel au Québec – GTAAQ

Annoncés en juin 2024, les travaux du GTAAQ se sont déroulés sur toute la période d'activité 2024-2025. Du 24 octobre au 3 novembre 2024, la SARTEC a consulté ses membres par le biais d'un sondage en ligne afin d'être en mesure de faire valoir les idées et revendications des auteur.e.trice.s auprès du GTAAQ. Le mémoire de la SARTEC, inspiré et enrichi de l'expertise des scénaristes, a été déposé et défendu lors d'une audience le 2 décembre. Un mémoire conjoint avec les autres syndicats d'artistes a également été déposé.

Reconnaissance pour les 75 ans de la SARTEC

Le 29 octobre 2024, Manon Massé, la députée de Québec solidaire dans la circonscription de Sainte-Marie-Saint-Jacques où se trouvent les bureaux de la SARTEC, a souligné les 75 ans d'histoire de la SARTEC à l'Assemblée nationale.

Découvrabilité dans l'environnement numérique

À la suite de la consultation initiée par le MCC au printemps 2024 et à laquelle la SARTEC et les associations partenaires avaient répondu dans un mémoire, le ministre Mathieu Lacombe a déposé en mai 2025 le projet de loi 109 : *Loi affirmant la souveraineté culturelle du Québec et édictant la Loi sur la découvrabilité des contenus culturels francophones dans l'environnement numérique*. La SARTEC et ses partenaires ont salué l'audace de ce projet de loi ambitieux, qui devrait être étudié en commission parlementaire au cours de l'automne 2025 ou l'hiver 2026.

Scène fédérale

Gouvernement et campagne électorale

La démission du premier ministre Justin Trudeau a entraîné le déclenchement d'élections fédérales au printemps 2025. Le 14 avril 2025, une lettre ouverte est publiée dans *Le Devoir* par la SARTEC, l'UDA, l'ARRQ, la GCR-DGC et la GMMQ, demandant aux principaux partis politiques de la campagne électorale fédérale de s'engager fermement à assurer et protéger notre souveraineté culturelle.

Après l'élection du Parti libéral du Canada et la reconduction de Steven Guilbeault comme ministre de l'Identité et la Culture canadiennes, la SARTEC s'est assurée que la voix des artistes soit entendue, notamment au sujet de l'extension du régime de l'assurance-emploi aux travailleurs et travailleuses autonomes, l'encadrement de l'IA pour une pratique responsable, et le conditionnement de l'octroi des financements publics aux respects des ententes collectives.

Radio-Canada

Avant la fin de son mandat comme Ministre du Patrimoine canadien, Pascale St-Onge a publié sa vision pour l'avenir de CBC/Radio-Canada, ainsi qu'un plan d'action ambitieux visant à en améliorer le financement et la gouvernance.

Dans ce contexte, la SARTEC a fait entendre sa voix en février en appuyant ce document présenté par la ministre, tout en dénonçant publiquement le manque d'exemplarité de SRC quant aux droits des artistes qui écrivent pour le diffuseur public.



Les membres de FAIR avec la haute direction de Téléfilm Canada.

FAIR et Téléfilm Canada

En novembre 2024 se crée la coalition FAIR – Film & Télévision, Alliance pour une industrie responsable, dont la SARTEC fait partie avec sept autres grands syndicats et guildes canadiens. La coalition commence par adresser une lettre à la direction de Téléfilm Canada lui demandant de ne plus financer les productions qui refusent de signer les ententes collectives ou qui ne respectent pas les normes minimales, privant ainsi de protection les professionnel.le.s de l'industrie créative. Elle rencontre la haute direction de Téléfilm Canada le 29 janvier 2025, puis poursuit ses démarches juridiques pour étayer ses demandes.

CRTC

Contribution des plateformes en ligne

Le 1^{er} septembre 2024, l'entrée en vigueur de la réglementation du CRTC exige des plateformes de diffusion en continu qu'elles contribuent au financement des productions canadiennes à hauteur de 5 % de leurs revenus bruts canadiens. La SARTEC et les associations partenaires de l'industrie ont applaudi cette décision. Certains des plus importants diffuseurs en ligne, comme Apple, Spotify ou Amazon, contestent cette réglementation devant les tribunaux.

Définition du contenu canadien

Le CRTC mène ses consultations pendant le premier trimestre 2025 et cherche à repenser sa définition de « contenu canadien », c'est-à-dire les critères qui font qu'un contenu peut être qualifié de canadien aux yeux de la *Loi sur la radiodiffusion*.

Après avoir participé à une table ronde sur le sujet, le 20 janvier la SARTEC dépose avec l'ARRQ, la GMMQ et l'UDA leurs recommandations auprès du CRTC. Ils rencontrent le CRTC le 23 mai 2025 lors d'une audience à Gatineau.



Dépôt du mémoire au CRTC.

Sur la photo : Robert Armstrong, président de Communications Médias, Mylène Cyr, directrice générale ARRQ, Luc Thériault, vice-président SARTEC, Tania Kontoyanni, présidente UDA, Alexandre Curzi, directeur général UDA, Laurent Dubois, directeur général SARTEC, Gabriel Pelletier, président ARRQ.

Partenaires

La SARTEC entretient des liens étroits avec les syndicats, associations et organismes partenaires :

- Intersyndicale au sein de laquelle la SARTEC participe à l'élaboration d'actions communes : **ARRQ**, **GMMQ**, **GCR-DGC** section Québec et **UDA**.
- **WGC**.
- **FDA** : la SARTEC siège sur le conseil d'administration à titre d'observatrice.
- **ISQ** : partenaire du *Profil de l'industrie audiovisuelle au Québec édition 2024*.

Regroupements dont la SARTEC est membre

- **CDEC** : membre du CA.
- **FAIR** : regroupe toutes les organisations syndicales, guildes et unions pancanadiennes qui œuvrent dans le milieu de l'audiovisuel.
- **Comité des relations professionnelles de Québec Cinéma**.
- **CISAC**.
- **IAWG** : membre du “policy and research group”.
- **Obsdoc** : membre du CA.
- **Comité de l'audiovisuel de l'Observatoire de la culture et des communications du Québec**.
- **Compétence Culture**.

Intelligence artificielle

L'ampleur du développement de l'intelligence artificielle générative est considérable et son évolution extrêmement rapide.

Une priorité qui s'impose

La SARTEC s'est emparée du sujet de l'intelligence artificielle au cours de l'année 2024-2025, que ce soit dans ses représentations politiques, ses négociations avec l'AQPM et l'ONF, les formations et rencontres offertes à ses membres, et enfin l'organisation avec ses partenaires du symposium « Face à l'IA : Agir pour l'avenir de nos métiers » et la publication du manifeste « L'art est humain ».

- Automne 2024 au printemps 2025 : l'IA était au cœur des négociations autour de l'entente AQPM-SARTEC Section cinéma, avec pour aboutissement la signature de la *Lettre d'entente relative à l'intelligence artificielle générative*, qui sera également incluse dans l'accord-cadre ONF-SARTEC 2025-2029.
- Participation du directeur général aux journées de consultations sur l'IA et les données culturelles organisée par Mila et Patrimoine canadien les 17 et 18 octobre 2024.
- Participation de Laurent Dubois à la conférence sur l'IA organisée par XN Québec et l'ACCT le 19 février 2025.
- Formation L'IA est les scénaristes : connaître et démystifier les 14 et 17 mars 2025.
- Série de trois 12 à 13 sur l'IA : avec Dave Anctil, Denis Goulette et Véronique Roy.
- Symposium « Face à l'IA : Agir pour l'avenir de nos métiers » le 9 juin 2025 et publication du manifeste « L'art est humain », compilant 3 050 signatures en octobre 2025. Le ministre Steven Guilbeault en fait mention lors de la 10^e Conférence des Parties à la Convention de 2005 de l'UNESCO. L'événement qui a rassemblé à Montréal près de 500 artistes a été organisé conjointement par la SARTEC et cinq autres principaux syndicats de l'industrie audiovisuelle québécoise : l'AQTIS 514 IATSÉ, l'ARRQ, la GCR-DGC Québec, la GMMQ, et l'UDA.



Les représentants des associations lors du symposium Face à l'IA. **Crédit :** Vivien Gaumand.



Laurent Dubois à la conférence XN Québec. **Crédit :** Jean-François Galipeau.

Relations de travail

L'équipe des relations de travail assure l'ensemble du travail juridique et contractuel qui concerne ses membres et les scénaristes francophones au Canada : conseils au quotidien, vérification des contrats, dépôts des griefs, gestion et suivi des litiges et présence en audience, vigie/veille des productions hors ententes, gestion des redevances, des dossiers de successions, des demandes de dérogation, etc.

En 2024-2025, l'équipe des relations de travail a en plus travaillé sur les dossiers suivants :

- Chroniqueur.euse.s à Radio-Canada : dépôt d'un grief auprès de SRC puis d'une demande officielle devant le CCRI pour faire reconnaître les droits des chroniqueur.euse.s radio.
- Faillite de Juste pour rire : suivi du rachat par ComediHa! et du respect de la rémunération pour les auteur.e.trice.s des Gags.
- Accréditations des recherchistes : témoignage de la SARTEC aux audiences du TAT.
- Accréditation des conseiller.ère.s à la scénarisation : poursuite des travaux préparatoires à une demande de reconnaissance auprès du TAT.

Négociations d'ententes collectives

La SARTEC est constamment en négociation et renégociation des ententes collectives avec les représentants des producteurs et autres employeurs qui embauchent des auteur.e.trice.s dans le milieu audiovisuel.

AQPM

21 mars 2025 : renouvellement de la lettre d'entente AQPM-SARTEC Nouveaux médias jusqu'en 2027.

Débutées en automne 2023 jusqu'au printemps 2025 : négociations de l'entente AQPM-SARTEC cinéma.

7 mai 2025 : adoption en assemblée de l'entente AQPM-SARTEC Cinéma, entrée en vigueur le 25 mai 2025.

ONF

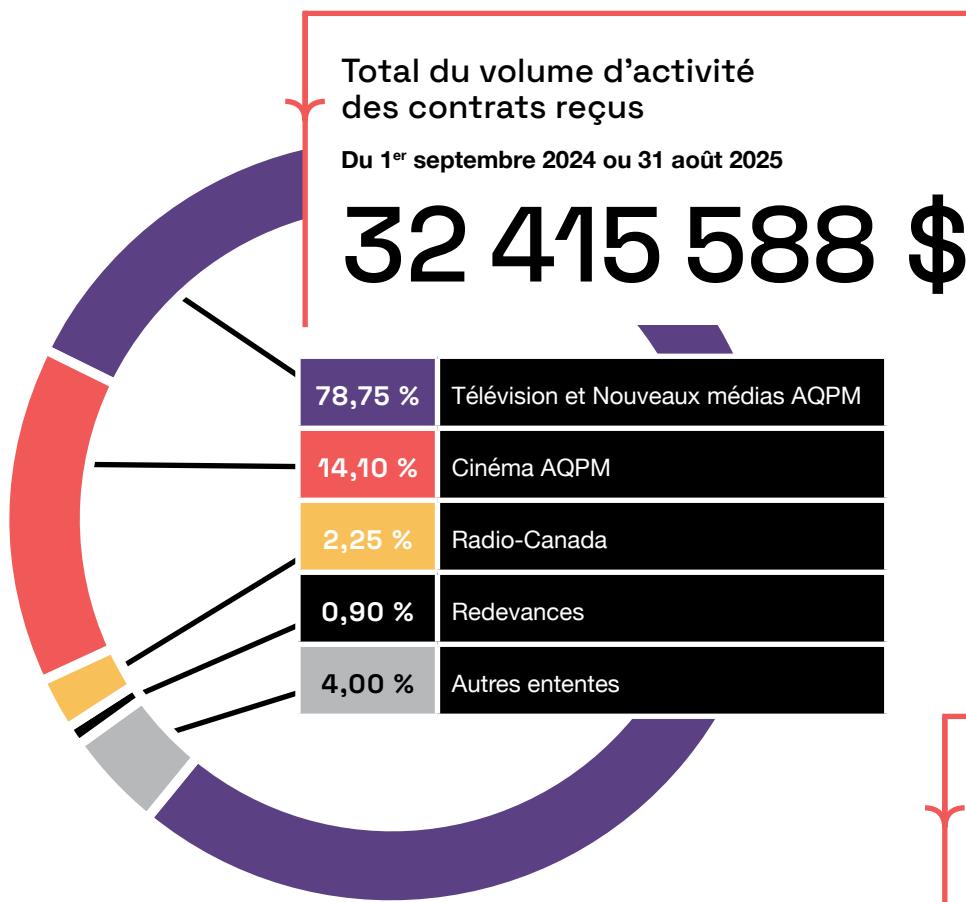
Débutées en automne 2024 jusqu'en août 2025 : négociations de l'accord-cadre ONF-SARTEC.

UPPCQ

Automne 2024 : envoi à cette association de producteurs d'un avis de négociation d'une première entente collective.

Hiver 2025 : refus de négocier de la part de l'UPPCQ, une plainte est déposée au TAT pour faire valoir les dispositions de la LSPA.

Contrats et transactions gérées par la SARTEC



Contrats SARTEC

	Nombre de contrats
Entente Télévision AQPM-SARTEC	2 836
Entente Cinéma AQPM-SARTEC et production indépendante artisanale	206
Ententes SRC / TVA / ONF	421
Contrats de reprise SRC	40
Total	3 503

Autres transactions gérées par la SARTEC

Nombre de transactions

360

Extraits Télévision et Cinéma AQPM

540

Redevances AQPM / SRC / TVA / ONF

2 922

Redevances SACD

Vie associative et services aux membres

La SARTEC compte 1 672 membres.

Être membre, c'est être impliqué dans la vie de son syndicat tout en bénéficiant d'avantages sociaux et de services spécialisés.

Adhésions

Le renouvellement des adhésions a débuté le 28 janvier 2025. Le 15 avril 2025, la SARTEC a accueilli les nouveaux membres pour une rencontre d'information en ligne.

Membres de la SARTEC en 2024

Tous les membres	1672
Membres stagiaires	60
Membres associés	17

Statuts et règlements

L'assemblée générale annuelle des membres du 30 novembre 2024 a adopté la mise à jour des statuts et règlements, comprenant :

- Augmentation de la cotisation de base annuelle : de 85 \$ à 110 \$;
- Ajout des définitions de « conseiller à la scénarisation » et de « script-éditeur » ;
- Retrait de la mention des recherchistes et des adaptateurs ;
- Corrections de forme et de langue.

Caisse de sécurité

Toutes les ententes prévoient des contributions du producteur à la Caisse de sécurité de la SARTEC. Des prélèvements à la source sont également faits sur tous les cachets à titre de contribution à la Caisse de sécurité pour le régime d'assurance.

Assurances collectives

La SARTEC a mis sur pied un régime d'assurances collectives à l'intention de ses membres. Souscrit auprès de Desjardins Assurances depuis des années, le régime voyait ses coûts augmenter drastiquement, conduisant la SARTEC à prendre les services d'un nouveau courtier, la firme Lussier, et à remettre le régime sur le marché.

Le nouvel assureur est **iA – Groupe financier** depuis le 1^{er} juin 2025. Le régime comprend :

- Assurance vie
- Assurance invalidité
- Assurance maladie et hospitalisation
- Assurance médicaments, avec option de plan familial ou monoparental
- Assurance voyage
- Soins paramédicaux
- Soins de la vue
- Soins dentaires (Premium seulement)

Le service auprès des membres est désormais effectué par l'équipe de Lussier.

Assurance vie de base	Nombre de membres
Assurance vie de 5 000 \$	885
Assurance vie de 10 000 \$	182
Assurance vie de 15 000 \$	102

Les membres bénéficient de l'ensemble du régime lorsque la moyenne de leurs revenus des trois dernières années est supérieure à 15 000 \$.

Ensemble du régime	Totaux par type de plan	Dont... en plan individuel	Dont... en plan familial	Dont... en plan monoparental
Plan Essentiel	372	323	42	7
Plan Équilibre	43	32	8	3
Plan Premium	34	23	9	2
Nombre de membres bénéficiaires	449	378	59	12

Chiffres au 31 août 2025.

Télémedecine

Les membres de la SARTEC admissibles à l'ensemble du régime d'assurance collective bénéficient également du service de télémedecine de **Soins Virtuels TELUS Santé**.

Le service leur permet de consulter un professionnel de la santé à partir de leur téléphone, tablette ou ordinateur, pour des questions de santé physique ou mentale.

REER collectif

L'opportunité de se constituer une épargne-retraite est un avantage économique et social majeur pour les membres de la SARTEC. C'est pour cette raison que nos ententes collectives prévoient le versement de contributions de la part des producteurs à titre d'épargne-retraite.

675 comptes sont ouverts dans le régime collectif de la SARTEC chez **Desjardins Sécurité Financière**.

Fonds SARTEC

En collaboration avec la [Fondation des artistes](#), la SARTEC a créé le Fonds SARTEC destiné à soutenir les auteur.e.trice.s vivant une situation difficile en leur octroyant une aide d'urgence. **Chantal Cadieux, Luc Thériault et Alexandre-Nicolas LeBlanc** siègent sur le comité interne pour l'étude des demandes.

Du 1^{er} septembre 2024 au 31 août 2025, cinq auteur.e.trice.s membres de la SARTEC ont reçu une aide financière du Fonds SARTEC pour un montant total de 6 150 \$.

En parallèle, 9 membres de la SARTEC également membres de l'UDA ont reçu des aides du Fonds des artistes pour un montant total de 15 800 \$.

Changement important

Depuis septembre 2025, les fonds affiliés à la Fondation des artistes sont fusionnés dans un fonds unique géré par la FDA. La SARTEC siège à titre d'observatrice sur le conseil d'administration et un membre la représente sur le comité qui étudie les demandes. Les scénaristes souhaitant solliciter une aide doivent dorénavant remplir le formulaire de la FDA.

Cette mutualisation permet à tous les artistes, quelle que soit leur discipline, d'accéder à un fonds plus conséquent et à l'expertise en gestion philanthropique de la FDA.

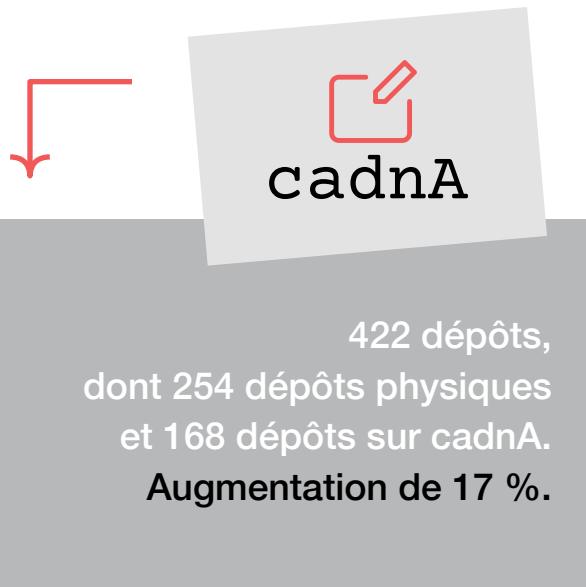
Environnement de travail interne

Lors de l'assemblée générale de novembre 2024, les membres ont voté le financement de la phase 1 d'un chantier de refonte de la base de données interne de la SARTEC. La base développée en 2012 pour la SARTEC présente en effet des enjeux majeurs de sécurité et de fluidité du travail.

En mars 2025, le conseil d'administration a validé le choix de la société Eudonet, également fournisseur de l'UDA et l'ARRQ. Les travaux de la phase 1 ont débuté en mai 2025 et permettront de moderniser les outils de travail et améliorer les processus de gestion des adhésions et des cotisations. La phase 2, qui sera soumise au vote des membres en novembre 2025, se concentrera sur l'administration des contrats et des paiements, pour une qualité de service aux membres affinée, rapide et durable. Son développement s'étalera jusqu'en septembre 2026.

Dépôt cadnA

Ce service offert par la SARTEC séduit beaucoup d'auteur.e.trice.s, membres et non-membres, scénaristes ou non. Le dépôt d'une œuvre est strictement **confidentiel** et a pour but d'aider, le cas échéant, à faire la **preuve** du contenu d'une œuvre et du statut d'auteur.e.trice.s. Advenant un procès pour violation de droits d'auteur, l'enveloppe et son contenu pourront être produits devant le tribunal.



Lancé en mai 2025, l'outil de dépôt sécurisé en ligne **cadnA**, développé au Québec spécialement pour la SARTEC, remplace les dépôts physiques. Il permet de **déposer les œuvres sur une plateforme sécurisée, accessible 24/7**. Au 31 août 2025, cadnA compte **168 dépôts** en moins de 4 mois, preuve du bon accueil de l'outil par la communauté.

Depuis le 1^{er} septembre 2025, les dépôts physiques ne sont plus acceptés au bureau de la SARTEC.

Formations

La SARTEC a à cœur le développement professionnel des scénaristes. Elle offre chaque année des formations de grande qualité qui forment la relève, et accompagne le perfectionnement ou les nouvelles orientations professionnelles des auteur.e.trice.s chevronnés.

Formation continue

Ces activités de formation bénéficient du soutien d'Intervention-Compétences du gouvernement du Québec, nous permettant de les offrir à faible coût.

80 auteur.e.trice.s ont suivi les huit formations suivantes :

- **Écrire une comédie dramatique**, par Marc Robitaille – 21 et 22 septembre et 5 octobre 2024.
- **La construction de personnages et de dialogues**, par Benoît Pelletier – 10, 11, 15 et 24 octobre et 7 et 8 novembre 2024.
- **Final Draft pour scénaristes**, par Marie-Josée Ouellet – 17 octobre 2024.
- **Construction d'une bible de série**, par Dominique Drouin – 2 et 23 novembre 2024 et 11 janvier 2025.
- **Paramètres et composantes techniques du scénario**, par Marie-Josée Ouellet – 15 et 22 novembre 2024.
- **Écriture pour la télé jeunesse - volet 1**, par Marie-France Landry – 16 et 17 novembre 2024.
- **Le scène-à-scène – étape cruciale d'un scénario**, par Julie Tremblay Sauvé, avec la collaboration de Dominique Drouin – 14 et 15 décembre 2024 et 9 mars 2025.
- **L'IA et les scénaristes : connaître et démythifier**, par Cécile Petitgand, Caroline Jonnaert et Pascal Henrard – 14 et 17 mars 2025.

En mars 2025, la SARTEC a obtenu un financement du FMC pour un double parcours de formation et mentorat qui sera déployé à l'automne 2025.



Formation Personnages et dialogues avec Benoît Pelletier.

Mentorat diversité avec Radio-Canada

Ce partenariat avec Radio-Canada permet d'accompagner des auteur.e.trice.s émergents issus de la diversité dans leur pratique de l'écriture scénaristique.

Automne 2024 : fin du parrainage 2024 avec la participation au pitch des scénaristes de l'Académie canadienne du cinéma et de la télévision – ACCT.

- **Dihya-Sarra Chertouk**, mentorée par **Nicolas Krief**.

Juin à octobre 2025 : appel à candidatures 2025 (43 candidatures reçues) et début du parrainage pour **Bruno Dufort**, mentoré par Nicolas Krief.

Concours Cours écrire ton court

Ce programme bénéficie du soutien d'Intervention-Compétences du gouvernement du Québec et est coordonné par la SODEC.

- Sept auteur.e.trice.s de la relève sont jumelés avec des conseiller.ère.s à la scénarisation chevronnés pour 30 heures de mentorat individuel.
- Objectifs : enrichir leur écriture scénaristique et faciliter leur intégration dans le milieu professionnel.
- Remise du grand prix à Louis Bodart pour son scénario « Roche qui ricoche » lors du Festival Regard à Chicoutimi.
- Remise du Prix SARTEC à **Pénélope Bourque** pour son projet « Capharnaüm », se démarquant par sa qualité, son inventivité et son état d'achèvement.
- Sélection des conseiller.ère.s francophones, participation au comité de présélection des finalistes et jumelage des binômes par la scénariste Isabelle Doré.
- Représentant de la SARTEC sur le jury final : Martin Doyon.



Cohorte 2024-2025 de Cours écrire ton court.

Scénariste finaliste

Scénariste finaliste	Jumelé.e avec...
Rachel Accolas	David Uloth
Louis Bodart	Halima Ouardiri
Pénélope Bourque	Isabelle Pruneau-Brunet
Anna Claringbould	Mark David Perry
Laurence Ly	Louis-Martin Pepperall
Alexandre Mullen	Marjorie Armstrong
Maegan Tessler	Wiebke von Carolsfeld

Partenariat avec la Fondation Fabienne Colas

En automne 2024, huit scénaristes afrodescendant.e.s ont bénéficié d'une formation complète en scénarisation délivrée par la scénariste **Dominique Drouin**. La formation **Écriture de séries courtes Web & TV** s'ancrait dans le programme **Être Noir.e au Canada** de l'Institut Festwave de la Fondation Fabienne Colas. Les cours et l'accompagnement personnalisé avaient pour objectifs d'enrichir l'écriture d'un projet de série courte et d'élaborer son pitch.

Les 12 à 13



Deuxième année d'existence pour les 12 à 13 : ces rendez-vous en ligne sur l'heure du lunch, exclusivement réservés aux membres de la SARTEC.

Les mini-conférences de la série 12 à 13 ont pour vocation d'enrichir la réflexion des auteur.e.trice.s sur leur métier, d'élargir leurs horizons sur les tendances, de les confronter à des enjeux actuels ou encore de leur donner des clés pour pratiquer la profession de manière responsable et confortable.

On dénombre **358** participations pour les six rencontres proposées cette année.

23 septembre 2024 / **12 à 13 avec le CALQ : Programmes accessibles et critères d'évaluation** / Avec Maude Brunet, chargée de programmes en cinéma au CALQ, et Honorine Youmbissi, directrice du soutien aux artistes, aux communautés et à l'action régionale.

4 novembre 2024 / **12 à 13 avec la SARTEC : 10 éléments de nos ententes collectives à ne pas négliger** / Avec Jean-Sébastien Neault, avocat et conseiller en relations de travail à la SARTEC.

13 novembre 2024 / **12 à 13 avec le FMC : stratégies et programmes du FMC** / Avec Nathalie Clermont, première vice-présidente, stratégie de contenu et développement d'affaires au Fonds des médias du Canada.

2 avril 2025 / **IA et artiste : qui détient les droits ?** / Avec Véronique Roy, avocate en droit du divertissement et conseillère en relations de travail à la SARTEC.

23 mai 2025 / **IA et cadre européen, un exemple à suivre ?** / Avec Denis Goulette, avocat en propriété intellectuelle et délégué général de la Fédération des scénaristes en Europe.

26 mai 2025 / **IA et technologie : un scénario parfait ?** / Avec Dave Anctil, professeur de philosophie et chercheur en IA.

Communications et événements

12 communiqués de presse

- 12 novembre 2024 / Huit syndicats demandent à Téléfilm de mieux protéger les artistes
- 28 novembre 2024 / FAIR : pour une politique industrielle équitable et responsable
- 2 décembre 2024 / Dépôt d'un mémoire pour un financement équitable et de meilleures conditions de travail
- 20 février 2025 / CBC/Radio-Canada - Pour un diffuseur public fort et exemplaire
- 25 mars 2025 / Budget provincial 2025-2026 : les associations professionnelles des artistes soulagées par les mesures minimales en culture annoncées par le gouvernement
- 10 avril 2025 / Dévoilement des scénarios finalistes au Prix Jacques-Marcotte 2025
- 14 avril 2025 / Lettre ouverte : Artistes et créateurs demandent des engagements fermes pour soutenir notre culture
- 13 mai 2025 / La SARTEC applaudit la nomination de Steven Guilbeault
- 22 mai 2025 / L'ARRQ, la GMMQ, la SARTEC et l'UDA saluent l'audace du projet de loi du ministre Lacombe sur la découvrabilité des contenus culturels en ligne
- 29 mai 2025 / Robin Aubert et Julie Roy remportent le Prix Jacques-Marcotte 2025
- 9 juin 2025 / L'art est humain | Les syndicats lancent un vibrant appel à agir face à l'IA
- 2 juillet 2025 / Suspension de la TSN | Déception et inquiétudes du côté des auteur.e.s et autrices

Réseaux sociaux

- **Plus de 150** publications sur les réseaux sociaux (Facebook, Instagram, LinkedIn) générant de l'engagement et élargissant notre portée ;
- **35** nouvelles publiées sur le site web pour relayer nos projets, événements et actualités ;
- **12** infolettres de la série *En un mot*, dont le format et le visuel ont été entièrement revus cette année pour offrir une expérience de lecture plus actuelle, attrayante et conviviale ;
- Une revue de presse spéciale – été 2025, qui met en lumière les retombées médiatiques exceptionnelles de la saison, témoignant de la forte visibilité et de l'intérêt suscité par nos actions et prises de position : manifeste « L'art est humain », baisse de la production de séries de fiction, rapport du GTAAQ.

Les dernières nouvelles

28 mai 2025
Robin Aubert et Julie Roy remportent le Prix Jacques-Marcotte 2025
À l'occasion du 10e rendez-vous annuel à la Société des arts technologiques à Montréal, la Société des auteur.e.s.rice.s de radio, télévision et cinéma (SARTEC) et la Caisse Desjardins de la Culture ont décerné la Mme Jacques-Marcotte 2025 du meilleur scénariste francophone à Robin Aubert et Julie Roy pour le film *Tu ne sauras jamais*.
→ [Lire la suite](#)

26 mai 2025
Définir le contenu canadien : un enjeu crucial pour notre milieu
C'est pour défendre une définition forte et cohérente du contenu canadien, que la SARTEC, en compagnie de l'Association des producteurs de cinéma du Québec et de l'Union des artistes, a pris la parole dans le cadre des audiences du CRTC qui se tiennent à Gatineau du 14 au 27 mai 2025.
→ [Lire la suite](#)

22 mai 2025
La SARTEC et des syndicats partenaires saluent l'adoption du projet de loi du ministre Lacombe sur la découvrabilité des contenus culturels en ligne
Saluant le dépôt du projet de loi 108, qui affirme la souveraineté culturelle du Québec et délivrant la Loi sur la découvrabilité des contenus culturels francophones dans l'environnement numérique, quatre associations représentant près de 20 000 artistes s'unissent pour réagir aux mesures prévues.
→ [Lire la suite](#)

COMMUNIQUÉ

Session Pro

Les membres de la SARTEC se sont réunis le 30 novembre 2024 pour la Session Pro : une matinée d'échanges et de réflexions collectives à l'Institut de tourisme et d'hôtellerie du Québec (ITHQ) à Montréal, en amont de l'assemblée générale annuelle. Deux tables rondes ont réuni scénaristes, expert.e.s et professionnel.le.s de l'industrie venus partager leur expérience.

- **Panel 1 /** L'intelligence artificielle : amie ou ennemie de l'intelligence du scénariste ?
 - Dave Anctil, Pascal Henrard, Caroline Jonnaert, Dominique Laurence et Stéphanie Verrier.
 - Animation : Laurent Dubois.
- **Panel 2 /** Inclusion, diversité, équité : notre télévision reflète-t-elle bien les différentes réalités de la société québécoise ?
 - Maxime Beauchamp, André Béraud, Stéfany Boisvert, Mathieu Chantelois, Lex Garcia et Émilie Laguerre.
 - Animation : Manal Drissi.



Session Pro de la SARTEC à l'ITHQ.
Crédit : Camille Gladu-Drouin.

Partenariats, commandites et bourses

Académie canadienne du cinéma et de la télévision

• **Gala des Prix Gémeaux – 15 septembre 2024**

Deux bourses de 5 000 \$ ont été remises par la SARTEC et la Caisse Desjardins de la Culture :

- Prix du Meilleur texte – série dramatique : **Jean-François Asselin et Jacques Drolet**, pour la saison 4 de *Plan B*.
 - Prix du Meilleur texte – série dramatique annuelle : **Germain Larochelle et Marie-Josée Ouellet** pour leur travail sur *Sorcières*.
- **Pitch des scénaristes Série et Cinéma** – automne 2024 et hiver 2025
- La SARTEC a commandité le Pitch des scénaristes
 - Série pour un montant de 5 000 \$ en échange de services et visibilité.
 - Formation des meilleures pratiques offerte par la SARTEC d'une valeur de 1 500 \$ aux participant.e.s des pitchs Série et Cinéma.
- **5 à 7 de l'industrie**
- Commandite de 700 \$.



Cohorte 2024 du Pitch des scénaristes – Série.
Crédit : Maryse Boyce.

Gala Québec Cinéma

8 décembre 2024

En tant que fière partenaire du Gala et en échange de visibilité, la SARTEC a offert une contribution financière de 2 000 \$ pour le Prix Iris du meilleur scénario décerné à **Ariane Louis-Seize et Christine Doyon** pour le film *Vampire humaniste cherche suicidaire consentant*.

École nationale de l'humour

29 janvier 2025

La SARTEC, représentée par l'auteure et administratrice Marie-Josée Ouellet, a eu le plaisir de remettre **deux bourses** à des finissantes du programme de perfectionnement en scénarisation de l'ENH. Une première bourse de 1500 \$ a été décernée à **Édith Paquet** pour l'excellence de son parcours. Une seconde bourse « mention spéciale », d'une valeur de 1 000 \$ a été remise à **Anneke Brier**.



Cohorte 2024 des finissant.e.s du programme de perfectionnement en scénarisation de l'ENH.

Cours écrire ton court (SODEC)

23 mars 2025

Le prix SARTEC, d'une valeur de 2000 \$, récompense un scénario de langue française qui se démarque par sa qualité, son inventivité et son état d'achèvement. Le prix a été remis à **Pénélope Bourque** pour son projet « Capharnaüm ». L'autrice a également bénéficié de trois heures de mentorat individuel supplémentaire avec la scénariste Véronique Marcotte.

Caisse Desjardins de la Culture

Grâce au précieux soutien financier de la Caisse, la SARTEC a tenu le 28 mai 2025 un 5 à 7 festif pour ses membres et décerné le Prix Jacques-Marcotte du meilleur scénario de fiction francophone.

Prix Jacques-Marcotte

Le Prix Jacques-Marcotte récompense le meilleur scénario de fiction francophone en cinéma et se définit comme **un prix remis par les pairs** : tous les membres de la SARTEC ont été appelé.e.s à voter pour leurs scénarios favoris parmi les films sortis en 2024.

Pour la 5^e édition, le jury final a départagé les cinq œuvres finalistes et récompensé les scénaristes **Robin Aubert** et **Julie Roy** pour le film *Tu ne sauras jamais*. Le couple a reçu la Bourse Caisse Desjardins de la Culture — SARTEC de 10000 \$.



Sur la photo : Julie Roy et Robin Aubert sont entourés de Pascal Plante et Sophie Dupuis, membres du jury, de Chantal Cadieux, présidente de la SARTEC et membre du jury, et de Marie-Christine Cococaru, directrice générale de la Caisse Desjardins de la Culture.

Crédit : Maryse Boyce.

Relations publiques et présence aux événements de l'industrie

15 septembre 2024 : participation de la SARTEC au Gala des Gémeaux, dont la remise des prix par la présidente Chantal Cadieux.

30 septembre au 3 octobre 2024 : participation du directeur général et de la présidente à l'assemblée générale de l'IAWG à Galway en Irlande, suivie du World Conference of Screenwriters - WCOS.

24 octobre 2024 : soirée bénéfice de la Fondation des artistes, avec la SARTEC et Alexandre-Nicolas LeBlanc du comité du Fonds SARTEC.

7 décembre 2024 : participation de la SARTEC, dont l'administratrice Sarah Lévesque, au Gala Québec Cinéma.

29 janvier et 20 mars : participation de la SARTEC, dont les administratrices Marie-Josée Ouellet et Marie-Ève Racine-Legendre, aux ateliers de L'inis « Projection 2029 ».

14 avril 2025 : présence de la SARTEC, dont la présidente Chantal Cadieux et l'administratrice Marie-Ève Racine-Legendre, au débat sur la culture dans le cadre de la campagne fédérale.

3 et 4 juin 2025 : participation du directeur général et de la présidente au 25^e congrès de l'AQPM à Québec.

13 juin 2025 : participation du directeur général à la conférence du ministre Mathieu Lacombe « La souveraineté culturelle du Québec à l'heure du numérique » organisée par le CORIM à Montréal.



**Société des auteur.e.trice.s
de radio, télévision et cinéma**

1229, rue Panet
Montréal (Québec) H2L 2Y6

514 526-9196
information@sartec.qc.ca

sartec.qc.ca



Rapport annuel pour la période du
1^{er} septembre 2024 au 31 août 2025.

Publication : novembre 2025
Mise en page : Chacha